

## **Compte – rendu de la séance de Conseil Municipal du LUNDI 28 JUILLET 2014**

**L’an deux mil quatorze, le LUNDI VINGT HUIT JUILLET, à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GARDRAT, Maire.**

**Nombre de Conseillers Municipaux : 14**

**Nombre de membres présents : 12 + 2 pouvoirs**

**Date de convocation : le 18 juillet 2014**

**Etaient présents** : Jean-Jacques GARDRAT, Serge RENAULT, Sophie BOULAY, Gérard PLATON, Sandra FRAIN, Christine CHARREAU, Jean-Noël THIBAUT, Joël HALLAY, Mireille BONNET, Agnès SURGENT, Jean-Michel FORGEARD, Christophe CAJAT.

**Absents excusés** : Claudine LENOIR, Bruno VUITTENEZ.

**Pouvoirs** : Claudine LENOIR à Sophie BOULAY.

Bruno VUITTENEZ à Jean-Jacques GARDRAT.

**Absents non excusés** : --

**Madame Sandra FRAIN a été nommée secrétaire de séance.**

### **1 – Budget Principal**

Décision modificative n° 2 pour répartir le complément de la dotation de péréquation de la Taxe Professionnelle qui s’élève à 8 941 €.

### **2 – Adhésion à l’Agence Technique Départementale**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, ne souhaite pas adhérer à l’Agence Technique Départementale ; l’assistance technique ne porte que sur la voirie et a été jugée trop restrictive. D’autre part, nos travaux de voirie sont suivis par un maître d’œuvre qui remplace les services de l’Agence Technique Départementale.

### **3 – CAUE**

Renouvellement de l’adhésion en 2014 qui s’élève à 231 €.

Le Conseil Municipal décide de confier au CAUE de Loir et Cher une mission d’accompagnement destinée à étudier, sensibiliser et appréhender les enjeux liés à la mise en œuvre d’un projet de rénovation de l’habitat ancien Centre Bourg dégradé ou désaffecté pour un montant de 5 750 € (non assujetti à la TVA).

### **4 – SMIRGEOMES Avis sur la fréquence de Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles**

Le SMIRGEOMES envisage de réduire sa fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles à une collecte bimensuelle à l’occasion du renouvellement du marché de collecte au 1<sup>er</sup> août 2015.

Le Conseil Municipal, à la majorité, émet un avis favorable à cette proposition.

### **5 – Comice Agricole**

La Société Départementale d’Agriculture de Loir et Cher propose à la Commune d’accueillir le Comice.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte d’organiser un Comice Agricole en 2017, l’année 2016 étant déjà retenue par une autre Collectivité.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à réfléchir sur un thème.

## 6 – Commémoration du 100<sup>ème</sup> Anniversaire du 11 Novembre

Le Conseil Municipal souhaite commémorer honorablement cet évènement - photos, films, habits, camions – pourraient être exposés.

La participation d'une fanfare serait appréciée.

## 7 – Compte rendu des décisions du Maire

Le Maire, considérant la délibération du Conseil Municipal du 8 avril 2014 lui déléguant certaines attributions prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises ci-après :

**Décision 2014-16** : Refus de l'exercice du Droit de Prémption Urbain lors de la vente du bien sis 43 Rue Creuse cadastré B 637 de 48 m<sup>2</sup> – Rue Creuse cadastré B 639 de 244 m<sup>2</sup>.

**Décision 2014-17** : De confier à l'Entreprise COFELY – INEO RESEAUX CENTRE – Centre de Travaux de Vendôme – 58 Rue des Venages à 41100 NAVEIL, la 5<sup>ème</sup> tranche de travaux de restructuration de l'éclairage public Rues Lamartine, Curie, du 8 Mai, Saint Exupéry, Rues de Commerce, de la Bagrée, du Stade, de l'Industrie, Rues Montaigne, du Mail et de signer le devis correspondant d'un montant de 9 520,50 € hors taxes.

**Décision 2014-18** : Refus de l'exercice du Droit de Prémption Urbain lors de la vente du bien sis Rue Courtin cadastré B 833 de 158 m<sup>2</sup> – Le Bourg cadastré B 325 de 286 m<sup>2</sup>.

### Questions diverses

- Aménagement du Quartier du Mail : réfléchir sur le désenclavement de cette zone en aménageant une voie de desserte sécurisée qui serait en sens unique.
- Travaux de voirie diverses rues et trottoirs : information du Conseil Municipal sur les devis reçus afin de commander les travaux prochainement. De nouveaux devis sont attendus – la prochaine réunion de la Commission des Travaux aura lieu le 22 août à 17h30.
- Une réunion d'information avec l'Association « Initiative Loir et Cher » est envisagée pour faire connaître aux artisans et commerçants les dispositifs d'aide à la création – reprise – développement d'entreprises. L'organisation de cette réunion est du ressort de la Communauté de Communes des Collines du Perche.